



Mettre en œuvre l'initiative «contre l'immigration de masse» à temps et de manière compatible avec les accords conclus avec l'Union européenne

economiesuisse se félicite de la décision du Conseil national de mettre en œuvre l'initiative «contre l'immigration de masse» en prévoyant une préférence indigène et, en cas de besoin, des mesures correctives. Le Conseil des États peut désormais traiter la question lors de la session d'hiver et une mise en œuvre dans les délais, tenant compte des besoins de l'économie et compatible avec les accords conclus avec l'UE reste possible.

Il appartient au Conseil des États de soumettre ou non des mesures plus incisives en lien avec la préférence indigène. economiesuisse soutiendra ces travaux. En prévision du débat au Conseil des États, il reste essentiel que la mise en œuvre continue de tenir compte des besoins de l'économie et qu'elle préserve les accords bilatéraux avec l'Union européenne.

Au vu de la brièveté du temps restant et des incertitudes liées au Brexit, il est de la plus haute importance, pour economiesuisse, qu'il soit possible de mettre en œuvre l'initiative «contre l'immigration de masse» de manière autonome.

Enfin, il est particulièrement important pour les milieux économiques, la recherche et la formation que le Parlement achève la procédure législative d'ici à la fin de l'année, car c'est à cette condition que la Suisse pourra ratifier à temps le protocole relatif à la Croatie et ainsi garantir la poursuite de la participation helvétique pleine et entière au programme-cadre de recherche européen Horizon

Accès direct aux marchés mondiaux



En tant que nation exportatrice, la Suisse a besoin d'un accès facilité aux marchés étrangers. Accords de libre-échange et accords bilatéraux fixent le meilleur cadre possible à cet égard.